

Saint-Hyacinthe-Bagot, le 8 juillet 2009

**Objets : Frais de cartes de crédit**

Suite à la présentation, au caucus des députés du Bloc Québécois, par le Conseil québécois du commerce de détail, notre porte-parole aux Finances, monsieur Jean-Yves Laforest, a déposé et fait adopter une motion le 2 avril dernier, au comité des Finances :

*Que le comité des Finances entreprenne une étude concernant les systèmes de cartes de débit et de crédit imposé au Canada, se composant d'un maximum de six (6) rencontres pour examiner, mais non limité aux:*

*a) frais de transactions imposés aux commerçants;*

*b) changements proposés aux frais d'échanges de cartes de crédit et le système de paiement de débit;*

*et que le comité fasse rapport à la Chambre de ses observations et recommandations.*

L'objectif de cette étude est évidemment d'éviter que deux grandes compagnies de crédit ne profitent de leur position dominante pour imposer des frais injustifiés. Un comité mixte des Finances et de l'Industrie a été mis en place et y a consacré plusieurs séances. Les membres souhaitent reprendre cette étude et rédiger un rapport, au retour à l'automne prochain.

Je demeure vigilante à ce sujet et j'y travaille de concert avec les organismes du milieu, afin de protéger les intérêts des commerçants et des consommateurs de Saint-Hyacinthe – Bagot et du Québec tout entier.



Ève-Mary Thai Thi Lac  
Députée de Saint-Hyacinthe-Bagot  
Porte-parole du Bloc Québécois en matière de droits de la personne